

SPÉCIAL
OFFICE MANAGER
LE 22 JANVIER



INVITATION
GRATUITE
1 personne

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce formulaire d'inscription par mail : marine@edyevent.fr ou par courrier (adresse en bas de page) Date limite d'inscription : **12 décembre 2019** en fonction des disponibilités

Mme Mlle M.

Nom _____ Prénom _____ Fonction _____

Raison sociale _____

Vos actions actuelles en QVT _____

Vos projets en QVT _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Tel _____ Mail _____

Site _____

Cette invitation m'a été transmise par : Le Forum de la QVT
 Autres : Société / Partenaire / Ambassadeur / Exposant / Média
Contact : _____

L'invitation, prise en charge par l'organisation du Forum de la QVT, comprend et implique pour 1 personne :

- Transfert privé Paris/Deauville départ 8h, Transfert privé Deauville/Paris départ 18h
- Entrée sur le Forum et accès table ronde, ateliers et stands
- Déjeuner
- Participation à l'incentive
- Engagement à honorer les rendez-vous d'affaires avec prises de rendez-vous en amont du Forum sur une plateforme dédiée.
- Accords de communication sur réseaux sociaux professionnels

Confirmation de réservation avant le 12 décembre 2019

JE SERAI ACCOMPAGNÉ(E) : (selon disponibilités)

Oui Non

SI JE SUIS ACCOMPAGNÉ(E), OPTIONS EN SUPPLÉMENT :

Je souhaite venir accompagné(e) de :

Mme Mlle M. Nom : _____ Prénom : _____
Adresse mail : _____ Téléphone : _____
Société : _____ Fonction : _____

Pour l'accompagnant(e) :

Journée 22/01/2020 avec le déjeuner : 80 €HT

Je joins un chèque, libellé à l'ordre de « Le Forum de la QVT » d'un montant correspondant à la participation du nombre de participants et aux options cochées, dès l'envoi du formulaire de confirmation

ou je fais un virement.

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation	Code SWIFT
18707	00071	30621058269	60	Banque Populaire SAINT CYR L'ECOLE	CCBPRPPVER
N°TVA intracommunautaire : FR 55 420 01 37 65				Code IBAN : FR 76 1870 7000 7130 6210 5826 960	

Professionnel, je participerai au Forum de la QVT, sur la journée du 22 JANVIER 2020, à Deauville et accepte les Conditions Générales de participation

CACHET, DATE ET SIGNATURE

Fait à :

le :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AU FORUM DE LA QVT 2020

1 - adhésion aux CGV

Toute souscription pour le Forum de la QVT implique l'adhésion totale aux présentes conditions générales de vente. Toute modification ou réserve apportée de quelque façon que ce soit au présent document par l'invité, sera considérée comme nulle et non avenue.

2 - admission

Les demandes d'inscription sont soumises à un examen préalable. Il sera notamment vérifié la compatibilité de son activité avec le Forum de la QVT et la neutralité du message que le participant pourrait délivrer sur le Forum de la QVT, toute forme de prosélytisme ou de militantisme pouvant contrevenir au bon déroulement du Forum de la QVT étant interdite. En cas de refus, cette décision sera notifiée au demandeur ou à sa société par l'organisateur. Sauf si l'Organisateur refuse la participation demandée, la signature de la demande d'inscription ou sa validation en ligne constitue un engagement ferme et irrévocable.

Le rejet d'une demande d'inscription ne donne pas lieu à dommages et intérêts.

L'organisateur se réserve le droit de ne pas traiter les demandes d'inscription adressées après la date limite d'inscription fixée (cachet de la poste faisant foi).

Après cette date, l'organisateur ne garantit pas la disponibilité des places.

3 - Engagement

L'invitation inclut l'ensemble des prestations du Forum de la QVT : transfert, accueil, hébergement, petit déjeuner, déjeuner, dîner, accès à l'exposition, aux rendez-vous d'affaires aux conférences et ateliers.

Toute réservation d'option ne sera effective qu'à réception du paiement, à la suite duquel l'organisateur enverra au participant une facture acquittée.

En cas de non venue ou manquement aux engagements, l'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès au Forum de la QVT au participant et de lui réclamer la totalité de la valeur du montant de sa participation dû au titre de dommages et intérêts.

4 - Désistement

Les annulations doivent se faire par écrit.

Le participant peut annuler sa venue, sans frais, à plus de 45 jours de la manifestation (le cachet de la poste faisant foi)

Si le participant annule sa venue entre 44 et 35 jours avant la manifestation (le cachet de la poste faisant foi), il devra s'acquitter d'une facture d'un montant de 20% des coûts réel, soit 180 €HT*.

Si le participant annule sa venue entre 34 et 15 jours avant la manifestation (le cachet de la poste faisant foi), il devra s'acquitter d'une facture d'un montant de 40% des coûts réel, soit 360 €HT*.

Si le participant annule sa venue entre 14 et 7 jours avant la manifestation (le cachet de la poste faisant foi), il devra s'acquitter d'une facture d'un montant de 60% des coûts réel, soit 540 €HT*.

Si le participant annule sa venue à moins de 6 jours avant la manifestation (le cachet de la poste faisant foi), il devra s'acquitter d'une facture d'un montant de 100% des coûts réel, soit 900 €HT*.

* sauf cas de force majeure.

En cas d'annulation partielle, le transport du participant (arrivée ou départ) serait à sa charge, et il faudrait simplement nous en avertir afin de prévoir les modalités hôtelières et changement de planning

5 - modification / annulation du Forum de la QVT.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme du Forum de la QVT.

En cas de force majeure, tels que définis par la jurisprudence, s'il devenait impossible à l'organisateur de disposer des locaux nécessaires, afin d'assurer la tenue du Forum de la QVT ou de l'organiser, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le Forum de la QVT à tout moment, en avisant par Écrit les participants qui n'auraient droit dans ce cas à aucune compensation, ni indemnité, de ce fait.